



Organisation et Informations **ALSH du mercredi après-midi**

En cette nouvelle année scolaire, toute l'équipe d'animation souhaite la bienvenue aux nouveaux enfants du centre de loisirs.



Toute absence non signalée une semaine à l'avance vous sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.

→ Pour information :

- Les réservations et/ou modifications doivent être signalées **au Service Scolaire AU PLUS TARD le mercredi précédent l'accueil.**

- ***Enfants inscrits « ponctuellement » :***

Merci si possible de nous transmettre à l'avance un planning des présences de votre enfant.

- ***Enfants inscrits au « forfait » :***

Un enfant inscrit au forfait est un enfant qui sera présent régulièrement les mercredis sur l'année.

Toutefois, merci de nous informer dès que possible (même la veille) si votre enfant sera absent et ce uniquement dans le cadre d'une absence non prévue (maladie, RDV urgent, etc...).

→ Organisation du centre de loisirs du mercredi après-midi :

- Pour les maternelles, votre enfant peut emmener au centre son doudou, très utile en cas de grosse fatigue ou de gros chagrin.
- Prévoir une tenue de rechange pour les « accidents ». **Merci de marquer le nom et prénom de l'enfant sur le sac et sur les vêtements.**



- Si votre enfant déjeune à la cantine, il ne sera pas nécessaire de prévoir une serviette de table.
Les 3-5 ans, mangent à « l'école René Héry » et les 6-11 ans à la cantine qui est située « Impasse des Hardilliers ».
- Si votre enfant, ne déjeune pas à la cantine, celui-ci pourra être pris en charge à partir de 13h30 : pour les 3-5 ans à « l'école René Héry » et pour les 6-11 ans à « l'école Duguesclin ».

Si toutefois, vous souhaitez déposer votre enfant plus tôt, merci de contacter la Directrice au n° suivant : **06.26.79.09.15 (uniquement le mercredi)**.

→ Où récupérer votre enfant le soir :

- **Jusqu'à 17h30 :**

Pour les enfants (3-5ans)

Dans la grande salle de motricité ou dans la cour de l'école René Héry. L'entrée se fait par la grande porte rouge, au milieu de la rue René Héry. Il vous faudra sonner afin qu'un(e) animateur(trice) vienne vous ouvrir.

Pour les enfants (6-11ans)

À l'école Duguesclin (par le portail gris) qui se trouve en face de la Mairie. Pour être accueilli, merci d'appuyer sur le bouton « ALSH mercredi » ou « APS Duguesclin », qui se situe sur le mur à droite du portail, afin qu'un(e) animateur(trice) vienne vous ouvrir.

- **De 17h30 à 18h30 et heure supplémentaire(18h30-19h30)**

Pour les enfants (3-11ans)

Ils seront à l'école Duguesclin (par le portail gris). Nous regroupons tous les enfants dans un seul et même lieu à l'école Duguesclin.

Toutefois, si votre enfant a oublié un vêtement ou autre chose, il vous est possible de venir pendant la semaine de : 17h15 jusqu'à 19h00 à l'accueil périscolaire de l'école Duguesclin.

→ Coordonnées du Service Scolaire :

📍 : 1, rue du Docteur Cacault – 79300 BRESSUIRE

✉ : service.scolaire@ville-bressuire.fr

☎ : 05.49.80.49.75

Le règlement de l'ALSH du mercredi est téléchargeable sur le site :

<https://www.agglo2b.fr/component/jdownloads/send/11-enfance/953-reglement-de-fonctionnement-mercredis>

Bien cordialement.